

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°3 – 23 Juin 2016 ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

### Présents

Marie-Hélène MORET, directrice et l'équipe enseignante  
André MAUNIER, adjoint au Maire  
Anne THIABAUD, DGS  
Mireille DAFFOS, coordinatrice Enfance Jeunesse  
M. MANTE, responsable services techniques

Pour l'UPEP, Gaëlle BARON, Amélie CORREIA, Julien GONDELLON Benoit HALBRONN, Mélody MEYER.

### Effectif 2015-2016

<b>Classe n°01</b>	Petite section	<b>29</b>
<b>Classe n°02</b>	Petite section	<b>8</b>
	Moyenne section	<b>16</b>
<b>Classe n°03</b>	Moyenne section	<b>29</b>
<b>Classe n°04</b>	Grande section	<b>27</b>
<b>Classe n°05</b>	Grande section	<b>26</b>

Petite Section : 37 élèves  
Moyenne section : 45 élèves  
Grande section : 53 élèves

Pour rappel, le seuil d'ouverture d'une nouvelle classe est de 31 élèves.

Au regard des effectifs de la crèche, une baisse est à envisager d'ici 3 ans. A cette future baisse se rajoute le départ de 3 enfants dans des écoles privées. La raison de ces départs serait la programmation des NAP le vendredi après-midi et les mercredis matin travaillés qui empêchent le repos des enfants.

L'intégration des enfants de 2 ans en maternelle est à l'étude. Toutefois, ces derniers ne seraient pas comptés dans les effectifs.

M<sup>me</sup> MORET précise que ces chiffres et tendances ne cessent d'évoluer au jour le jour.

M<sup>me</sup> MORET indique pour finir le retour de Jean-Marc BRIGNOLLE afin de la décharger. Il sera également à mi-temps en classe violette.

Le jour dédié à la direction de l'école serait programmé le mardi ou le jeudi.

### Hygiène et sécurité

#### ▪ Exercice de confinement

3 minutes ont été nécessaires pour confiner les enfants dans la salle de motricité. Le délai de cette mise en sécurité est considéré comme étant bon mais pouvant être encore amélioré.

Même si l'incompréhension a régné, les enfants sont restés calme pendant plus de 25 minutes grâce aux explications du corps enseignant.

Le démarche est donc validée.

Une corne de brune est utilisée pour informer les personnes présentes de se rassembler, en cas de problèmes, dans la salle de motricité. L'inconvénient de son utilisation est qu'elle peut ne pas être entendue dans certaines classes. L'utilisation d'une deuxième corne de brune est proposée. M<sup>me</sup> la directrice possède trois cartouches de gaz en réserve.

La commune de Peynier a fourni à l'école maternelle 3 trousse de secours qui seront respectivement placées dans la salle de motricité (salle de confinement), le dortoir et la cantine.

## Budget 2016

### ▪ Budget de fonctionnement

Malgré les demandes répétées de M<sup>me</sup> la Directrice, soutenue par l'UPEP, la commune de Peynier n'a pas inscrit dans son budget l'augmentation, de 500 € (2 000 à 2 500 €) de son subventionnement alloué aux sorties scolaires malgré l'augmentation du nombre de classes.

Cette somme devait permettre d'organiser une sortie pour chaque classe au cours de l'année.

Cette demande sera à nouveau formulée l'année prochaine afin qu'elle soit inscrite dans le futur budget communal.

### ▪ Budget d'investissement

M<sup>me</sup> Directrice souhaite compléter les jeux de la cour en ajoutant, si possible, des jeux d'équilibre, jeux suspendus...

La mairie a fait des demandes de devis auprès d'entreprises de qualité et répondant aux normes en vigueur. Idéalement le budget serait d'environ 16 000 € (fourniture et pose des jeux). La commune et l'école réfléchissent, compte tenu du budget, à trouver une solution intermédiaire. Les jeux retenus présentent l'avantage d'être constitués de modules séparables.

### ▪ Publication des comptes

L'UPEP demande de pouvoir publier les comptes de la coopérative scolaire de la maternelle afin de sensibiliser les parents sur le fonctionnement financier de l'école, l'utilisation de l'argent et l'importance de d'abonder cette caisse...

Il est proposé de fournir ce document à la rentrée de septembre en même temps que les demandes de dons coopératifs. Le document serait également diffusé sur le site internet de l'Upep.

## Travaux

L'ensemble des membres du conseil d'école tient à féliciter le travail accompli par les services techniques de la commune de Peynier depuis l'arrivée de M. Mante en tant que responsable des services techniques.

Depuis le dernier conseil d'école les points suivants :

#### ▪ Ont été réglés :

- Réparation de l'alarme extérieure,
- Le coffre de protection de la box internet a enfin été réalisé,
- Des films occultant noirs ont été mis en place dans les dortoirs,
- Mise en place de systèmes anti-pince doigts sur les portes des toilettes,
- Les jardins potagers éducatifs sont en parfait état de fonctionnement. Les enfants sont très contents de pouvoir cultiver leurs fruits et légumes.

#### ▪ Sont en cours de réalisation :

- Vestiaire des ATSEM. 4 armoires de rangements ont été placées. Les travaux doivent être finalisés cet été. Il est prévu l'abattement d'une cloison pour gagner de la place dans le vestiaire et la pose d'une porte. A la demande de M<sup>me</sup> la Directrice, cette dernière devra être peinte en rouge (couleur qui indique aux enfants qu'il ne faut pas ouvrir cette porte), un système de fermeture devra être positionné hors de la portée des enfants.

#### ▪ Sont en attente ou en cours de lancement :

- Raccordement des classes à internet. Les équipes de la commune souhaitent que M<sup>me</sup> la Directrice fournisse un projet éducatif,
- Isolation des locaux. Ces travaux ont été inscrits au budget. Les travaux doivent débuter cet été. L'ensemble des coffres mal isolés seront repris, isolés et fermés. La salle de motricité sera quant à elle équipée d'une pompe à chaleur.
- Isolation phonique de la cantine. Ces travaux ne sont pas budgétisés. Il est proposé la mise en place d'un faux-plafond phonique à la place de panneaux de liège qui seraient moins efficaces. M. MAUNIER précise que ces travaux seront réalisés d'ici 1 an.

M<sup>me</sup> la Directrice finalise cette discussion sur les travaux en demandant aux services techniques de la commune que soit étudié la possibilité de créer dans le dortoir une mezzanine pour y faire dormir des enfants.

L'objectif de ces travaux est de libérer la salle de motricité pour dégager du temps pour les activités de gymnastique aujourd'hui réduite à cause de l'utilisation de cette salle pour la sieste d'une partie des enfants.

En complément, l'UPEP renouvelle également sa demande de création d'un trottoir avenue de la Vierge, entre le zone de collecte sélective et la statue de la vierge. L'UPEP insiste sur la nécessité de sécuriser les cheminements piétonniers sur cette partie.

La réponse des représentants de la commune reste vague et non précise alors que les travaux avenue Cabaret vont débiter sous peu. M. Maunier indique que des potelets seront mis en place.

La Directrice rappelle que cela serait un réel atout pour le projet « Marchons vers l'école ».

## Projets et activités

- Bilan des activités
  - Carnaval. Tout s'est très bien passé malgré une organisation alourdie du fait du contexte national actuel. M<sup>me</sup> la Directrice précise que les mêmes règles seront appliquées pour la prochaine année scolaire (présentation et contrôle de l'identité des spectateurs, ceinturage de la zone). M<sup>me</sup> la Directrice complète en indiquant qu'en comparaison d'autres circonspections, celle de Peynier est particulièrement rigide et stricte.
  - Kermesse. Une surveillance sera mise en place à l'entrée et l'école sera verrouillée. Seulement une dizaine de parents sont inscrits.
  - Sorties scolaires. Les 3 journées programmées ont été particulièrement réussies et appréciées des enseignantes, des enfants et des accompagnants. De son côté l'UPEP fait également remonter la satisfaction de la majorité des parents même si certains se sont retrouvés démunis lors de la sortie à Flassans. M<sup>me</sup> la directrice précise toutefois que les sorties programmées à Flassans sur Issole et à La Roque d'Anthéron ont toutefois fatigué les enfants du fait du temps de route.
  - Chorale. Retours positifs des parents notamment sur les chansons.

## Questions diverses

- **Commission NAP/Cantine.**

Les représentants de l'UPEP estiment que la fréquence de programmation de commission « Cantine » et « NAP » n'est pas suffisante. L'UPEP demande à ce que :

- 3 réunions NAP soient organisées par an,
- 2 réunions Cantine soient programmées par an.

Les représentants de la commune avaient anticipé cette demande en programmant dès le mois d'octobre prochain, une première commission NAP. Ces derniers valident cette fréquence pour la programmation de commission.

- **Etat des lieux du SEL.**

Le dispositif mis en place suite à l'idée du corps enseignant de Peynier semble porter ses fruits. 6 à 7 familles se sont déjà organisées.

## Projet pédagogique

L'école maternelle de Peynier fait partie d'un site pilote pour expérimenter un nouveau type de projet pédagogique.

Ce dernier sera articulé autour de 4 dimensions pédagogiques.

- **Dimension n°01 : Amélioration des résultats à partir d'un socle commun / Amélioration des résultats scolaires.**  
Le constat actuel est qu'une partie des élèves manque de concentration, de capacité d'autonomie et ont des lacunes en vocabulaire de positionnement et de temps.  
Les objectifs sont que les enfants puissent prendre conscience des objectifs fixés par les maitresses et puissent être capable de démarrer le travail demandé.
- **Dimension n°02 : Préoccupations éducatives.**  
Les objectifs sont de construire des élèves citoyens. Les axes de réflexions sont le respect des autres, l'acceptation de la différence et que l'apprentissage s'effectue avec les autres.
- **Dimension n°03 : Besoins particuliers pour les enfants en difficultés.**  
Le constat formulé par la directrice est que 1/4 à 1/5 des enfants présentent des problèmes d'ordre éducatif. Par l'intermédiaire de cette dimension, il s'agira d'apporter une aide aux parents en difficultés afin de réduire les inégalités, apprendre le respect aux enfants et le « non ».  
Mme Daffos précise qu'il est envisagé de faire appel à des psy ou autre pour des rendez-vous avec ces familles en difficultés. L'objectif étant de sensibiliser et d'aider les parents concernés. L'organisation de réunions collégiales sous la forme d'ateliers pour les parents démunis face à des problèmes éducatifs est également fortement envisagé. L'intervention de professionnels sera facilitée.
- **Dimension n°04 : Education artistique, culturelle, sportive et humaniste.**  
Les enseignants de la maternelle de Peynier ont retenu les axes artistiques, culturels et humanistes. L'objectif étant de réduire les inégalités entre enfants vis-à-vis de ces thématiques.